

CENTRE DE RESSOURCES DE PSYCHOLOGIE LOUISE MICHEL

Année Universitaire 2020-2021

FICHE DE POSTE MONITEUR DE BIBLIOTHEQUE CRPLM

Branche d'activité : Service d'appui au personnel des bibliothèques

Lieu d'exercice : Centre de Ressources de Psychologie Louise Michel CRPLM (campus du Mirail)

Organisation du travail : La répartition des heures de travail sur la semaine et sur l'année sera déterminée par la bibliothèque selon un rythme approprié à la formation suivie par le signataire du contrat. Les moniteurs sont placés sous l'autorité de la Responsable de la bibliothèque.

Ils sont amenés à travailler avec l'ensemble des personnels de la bibliothèque.

Statut juridique de l'emploi : Emploi étudiant au titre du décret n° 2015-652 du 10 juin 2015. Le contrat est soumis à la poursuite effective d'études au sein de l'université Toulouse Jean Jaurès par le signataire.

L'interruption d'études pendant l'année universitaire peut amener la rupture du contrat.

Rémunération : calculée en fonction du nombre d'heures effectuées, au taux horaire du smic en vigueur pendant la durée du contrat, majoré de 10%.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Service public : accueil et information des lecteurs, aide à la recherche bibliographique, transactions de prêt et de retour, rangement des ouvrages, application du règlement intérieur, prêt des tests de Psychologie au sein de la Testothèque.

Participation aux activités courantes de la bibliothèque : toutes tâches qui pourront être confiées et encadrées par les responsables de service

Périodes d'activité : octobre 2020 (si les conditions sanitaires le permettent) à juin 2021

PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

- Inscription à l'Université à un niveau **M1 minimum de Psychologie** en 2020-2021
- Disponibilité, sens de l'accueil et des relations humaines, travail en équipe ;
- Connaissance générale de l'organisation d'une bibliothèque universitaire ;
- Maîtrise des techniques fondamentales de la recherche documentaire (utilisation du catalogue informatisé, principes généraux de la recherche d'information) ;
- Capacité d'adaptation, sens des responsabilités ;
- Ponctualité et réactivité : nécessaire disponibilité et réactivité pour assurer, en plus du travail fixe, des remplacements ponctuels
- Versement des salaires avec un mois et demi de décalage.

Pièces à fournir :

- Lettre de motivation
- CV

Pour plus d'information :

Annick Ravelomanantsoa (05 61 50 48 42) - ravelo@univ-tlse2.fr